

Évolution des aspirations et des attentes vis à vis de la famille.

Aldo NAOURI

Texte publié dans
« Futuribles » n°153
avril 1991

Marc et Jessie ont tout pour être heureux. Ils sont jeunes, beaux, riches, brillants, doués et dynamiques. Ils ont traduit leur passion réciproque par la mise au monde émerveillée de deux superbes enfants, Gil et Zoé, qui poussent sans le moindre problème dans une atmosphère des plus paisibles.

Les projets succèdent aux projets, les échelons de carrière se gravissent sans peine et des déménagements opportuns concrétisent l'augmentation substantielle du pécule en venant parachever la réussite de ce modèle idéal de couple promu par notre époque.

C'est dans ce ciel serein qu'éclate un coup de tonnerre inattendu: Jessie apprend un jour que Marc a une liaison. Folle de douleur elle lui hurle son amour en lui demandant de revenir. Il rétorque que ce qu'il vit ne tire pas à conséquence mais qu'il lui faut un certain temps pour vider cette passion soudaine de son mystérieux contenu. Le dialogue qui en découle paraît avoir, aux yeux de protagonistes aussi performants sur le plan professionnel, des vertus auxquelles la raison les pousse obstinément à adhérer. Il n'aboutit cependant à rien et il faudra l'intervention ferme et déterminée du père de Marc sur son fils pour remettre cette famille dans un ordre qu'elle n'avait aucune raison apparente de quitter.

Le couple se reconstitue.

Guère pour longtemps, car Jessie, au cours d'un stage professionnel, rencontre Fred auquel elle voue une passion nouvelle et dévorante. C'est autour de Marc de souffrir et de tempêter sans obtenir le moindre résultat.

La rupture est définitivement consommée. Jessie obtient la garde des deux enfants et va vivre avec Fred qui est, de son côté, père de deux garçons, Eric et Franck, issus de deux liaisons successives. Ils vont concevoir ensemble une petite Anaïs. Au bout de quelques temps, Marc se mettra en ménage avec Magalie qui est déjà mère d'un petit Félix et il aura avec elle un petit Max.

On peut imaginer, sans grand risque d'erreur, ce que sera l'aventure ultérieure d'enfants qui auront vécu les bouleversements des structures familiales traditionnelles comme une règle banale et inscrite au coeur de leur expérience immédiate de la vie. On peut même prévoir, à moyen et plus long terme, l'effet de tâche d'huile que de telles options produiront au sein de nos sociétés. Les familles éclatées et qui se reconstituent tant bien que mal à la faveur d'une rencontre en improvisant des bouts de recollage souvent précaire et transitoire, ne sont plus exceptionnelles. En quelques décennies, elles ont pris une place statistiquement significative au sein de notre tissu social.

On peut, bien évidemment, comme le font aux demeurant les intéressés eux-mêmes, se contenter de constater le fait et de le rapporter à la seule évolution des moeurs et des mentalités. Il se trouvera d'ailleurs toujours un discours hautement libéral et ostensiblement généreux pour soutenir, au nom de la liberté de choix de vie de chacun, une lecture aussi simpliste de ces

phénomènes. Il semble néanmoins intéressant de tenter de comprendre comment, sur le plan structurel, ils ont pu prendre naissance et comment ils ont pu continuer de s'expandre en générant des bouleversements aux conséquences imprévues. On ne peut le faire cependant que par un retour méticuleux à la logique interne et formidablement efficiente des liens intrafamiliaux et en se référant à la rigueur des lois qui régissent ces liens au point que tout ce qui vient y déroger entraîne inmanquablement de profonds bouleversements.

L'univers familial

A la manière des cosmologues, il faudrait concevoir l'univers familial comme un univers étendu dans lequel évolueraient, en relations constantes entre eux, des nuées d'univers familiaux restreints qui auraient leurs lois internes nécessairement dérivées de lois générales communes mais fréquemment accomodées aux contraintes locales de leurs formations propres. Ce vaste ensemble se trouve lui-même inséré dans l'univers encore plus vaste du corps social dans lequel il évolue.

L'univers familial étendu, tout comme l'univers familial restreint, peut être conçu comme un univers de base 3, en ce qu'il comporte uniformément et universellement trois sous-univers: mère, père et enfant* étroitement liés les uns aux autres tout en ayant chacun ses propres lois de fonctionnement.

I - Le sous-univers enfant

Le sous-univers enfant a pour contenu central l'enfant qui, par définition, est un être en évolution, soumis à l'emprise tyranique de ses besoins en même temps qu'aux nécessités et aux exigences de son milieu de vie. Son immaturité à la naissance le rend longtemps vitalement dépendant de la disponibilité de son entourage. L'obtention de la satisfaction immédiate des besoins qu'il manifeste sans relâche l'inscrit un certain temps dans une dimension exclusivement hédoniste de l'existence. Mais la première faille - quelle qu'en soit la cause, fût-elle conjoncturelle! - de la disponibilité de sa mère lui fait violemment et douloureusement découvrir la précarité de la dimension du plaisir. Cette expérience le met brutalement face à l'instinct de mort qu'il aura désormais à disposition: il saura à coup sûr reconnaître ultérieurement les instants de cette tonalité en ce qu'ils lui rappelleront l'instant augural où il n'a pas reçu la réponse attendue à son exigence. On pourrait dire que c'est autour de cette phase cruciale que la nature des relations* entretenues à lui par les sous-univers parentaux adjacents, prend toute son importance. S'il peut être calmement signifié à l'enfant que l'hédonisme n'a qu'un temps et qu'il doit être confronté au rapport à l'effort, l'instinct de mort accomplira son office d'étalon fiable et utile. L'adhésion au principe de réalité devient alors possible ouvrant la voie au refoulement - autrement dit à un deuil effectif du sentiment de toute puissance - et permettant l'accès au registre de l'altérité: l'enfant accepte d'être autre pour l'autre et de nouer à cet autre, avec lequel il apprendra à établir la bonne distance, des relations non menaçantes. Si, en revanche, l'enfant est entretenu dans la dépendance au principe de plaisir, l'instinct de mort sollicité sans relâche cessera d'être un repère fiable, entraînant de ce fait l'éclosion de symptômes les plus divers ou une cascade de troubles du comportement.

*Même s'il y a plusieurs enfants au sein d'une famille, le modèle demeure valable. Car, l'expérience le prouve amplement, chaque enfant considère avoir en propre ses deux parents auxquels il concède volontiers le fait de pouvoir être parents de ses frères et sœurs, mais avec lesquels il noue toujours des relations strictement exclusives et à peine affectées par la concession qu'il leur fait. Par ailleurs, la base 3 demeure la même au sein de l'univers familial étendu, dans lequel elle désigne des concepts, et dans l'univers familial restreint dans lequel elle désigne des objets réels.

*Ces relations étant elles-mêmes sous la dépendance des échanges entretenus entre eux par les sous-univers parentaux.

II - Les sous-univers parentaux

Les messages que reçoit l'enfant ne sont pas véhiculés jusqu'à lui de manière indifférenciée ou arbitraire. Ils sont étroitement dépendants de la nature des relations que l'enfant entretient à chacun de ses deux parents. Or ces relations ne sont pas plus identiques que symétriques. Elles sont, bien au contraire, différentes par essence et totalement asymétriques, du simple fait des différences anatomiques et physiologiques des corps parentaux.

La grossesse va, en effet, mettre en place une relation biologique tellement étroite entre le corps de la mère et celui de l'enfant que cette relation régira par la suite le devenir de toutes les autres sans exception au sein de l'univers familial. On peut déjà concevoir que l'absence d'une relation de ce type entre le corps de l'enfant et le corps de son père puisse les contraindre l'un et l'autre à ne pouvoir faire transiter leurs échanges autrement que par la parole.

Il ne s'agit pas là d'une lecture des faits biaisée ou marquée idéologiquement. Il importe de le souligner, en effet, tant la perversion de certains discours est parvenue à faire scotomiser cet ensemble d'évidences. Dans la foulée de l'établissement de l'égalité en droit des hommes et des femmes et des mutations qui en ont résulté, on a voulu et on continue de vouloir nier la différence des sexes et confondre les personnages parentaux dans un même asservissement à leur enfant-promesse, devenu sous l'effet de tels mots d'ordre une denrée précieuse, primordiale et hautement investie*.

Or, promouvoir ce genre d'opinion revient à vouloir, délibérément et sans en mesurer les conséquences, méconnaître combien père et mère diffèrent jusque dans la manière dont ils envisagent, vivent et régissent leur rapport à l'espace, à l'action et au temps.

A- Le rapport à l'espace:

Tout individu ressent tout au long de la vie, de la façon la plus certaine et la plus tangible, sa mère présente. Ce qui est logique puisqu'elle l'a porté en elle dès la conception. Dès la fin du 5ème mois de grossesse il a entendu sa voix qu'il a su plus tard reconnaître entre toutes; il savait déjà son odeur et son goût. L'ensemble de ses aires sensorielles en édification pendant la gestation a été intégralement programmé sur quantités d'afférences issues toutes sans exception du corps qui le portait. Cette programmation, rigoureuse et unique, a laissé en lui une trace à jamais indélébile, coextensive à l'intimité de la conscience qu'il a de lui-même en tant qu'être vivant. Ce contact des plus intimes a fait du contenant une partie intégrante du processus qui a éclos dans le contenu. Voilà pourquoi le corps de la mère est immédiatement reconnaissable pour un nouveau-né. Voilà pourquoi il demeure pour chacun le premier lieu de certitude, entraînant pour beaucoup, sinon pour tous, de plus ou moins grandes difficultés au moment où il devra être clivé de celui du (ou de la) partenaire sexuel(le)*.

Aucun phénomène de cet ordre ne concerne le père. Même s'il se veut très présent et qu'il prenne par exemple l'option de devenir - comme on l'y a invité à grand coup de pub - un de ces fameux "nouveaux pères", il ne pourra jamais supplanter la mère ou rivaliser avec elle puisqu'aucune afférence issue de son corps n'a été inscrite dans les aires sensorielles de l'enfant; lequel ne le reconnaît d'ailleurs pas et le vit comme un étranger ou, tout au plus, un substitut et un palliatif de la mère.

Le père est cependant concerné par l'espace en tant que sa présence physique aide l'enfant à comprendre plus aisément que lui, l'enfant, n'est pas tout pour la mère comme il l'imaginerait volontiers. Mais jamais sa présence physique ne peut et ne doit être enveloppe de l'enfant. Elle

* "Rien n'est trop précieux pour votre enfant..." aiment à dire les publicitaires!

* Cf le chapitre "de l'enfant au couple" in "Parier sur l'enfant" (*op. cit.*, p.209)

est et elle doit être, au contraire, ce qui entr'ouvre et déchire sans relâche une enveloppe toujours prête à se refermer.

B - Le rapport à l'action introduit des différences encore plus radicales que le rapport à l'espace, mais ces différences demeurent dans une logique du même ordre.

L'action de la mère se situe en effet dans un mode cohérent et congruent avec sa présence continue. A chacun des besoins que manifeste son enfant, elle répond en satisfaisant sans retard ce besoin: biberon, couches, bobo, recherche de sommeil..., il n'est rien à quoi elle ne puisse s'avérer hautement secourable. Elle-même d'ailleurs retire immédiatement de son action des bénéfices tels qu'ils la soutiennent et la réimpulsent sans relâche dans sa conduite. En se livrant de la sorte à une conduite de don d'elle-même elle s'allège du poids de ce qu'elle perçoit le plus souvent comme un authentique acte de folie: avoir mis son enfant au monde.

Car pour toute mère, le processus de l'accouchement produit plus ou moins consciemment une bascule: l'enfant qu'elle portait était, tant qu'il était en elle, promis à la vie; dès qu'il est sorti d'elle il est inéluctablement promis à la mort. L'horreur indicible, qu'elle en conçoit et qu'elle refoule violemment, produit en elle le désir fou de vouloir réintégrer son enfant. Ce désir évidemment impossible à mettre en acte génère un fantasme non moins ravageur et fondateur de la dimension incestueuse qui colore uniformément les rapports de toute mère avec son enfant quel qu'en soit le sexe.

L'enfant portant sur lui la trace de sa mère et accumulant les bénéfices de la satisfaction de ses besoins ne peut qu'être contraint pour sa part à adhérer à la logique de ce fantasme et à s'y résigner. Ce serait le début de la cascade de problèmes si le père, par l'effet de l'exercice de sa fonction, ne pouvait se comporter comme garant d'une limite à ne pas franchir. Son action en ce domaine est de la plus grande importance et va commander toutes les autres actions de quelque ordre qu'elles soient. Le père est là essentiellement, en effet, pour dire "non"* . Pas "non" au biberon, pas "non" au bobo, au dodo etc..., évidemment, encore que...! Il est là pour dire "non" à la propension incestueuse qui infiltre les gestes même les plus banaux de la mère, au point que, justement, dans cette histoire de biberon, de bobo, de dodo, il devrait y avoir quelque chose qui, dans les gestes de la mère, puisse signifier à l'enfant qu'elle fait bien ce qu'elle fait mais qu'elle peut le faire parce que lui, le père ne s'y oppose pas.

L'action du père ne doit donc rien à voir à faire en principe avec la satisfaction immédiate des besoins de l'enfant. Qui plus est, lorsque ces besoins se multiplieront et prendront toutes sortes de formes, selon la logique consumériste habituelle, l'action paternelle devra intervenir pour en faire différer la satisfaction permettant de ce fait la censure opportune du plaisir et l'instauration des mécanismes de sublimation, en conférant la notion de la nécessité de l'effort et en créant ce que l'on appelle la demande - autrement dit la marque la plus pure du désir.

On imagine combien pareille action - dont l'importance structurante est cruciale et qui n'entraîne pour le père aucun bénéfice immédiat - peut être mal vécue par la mère dont elle bride le fantasme incestueux autant que par l'enfant par qui elle est régulièrement perçue comme frustrante.

On conçoit qu'elle ne puisse être exercée par le père que si deux conditions essentielles sont simultanément remplies:

1 - que la mère lui en ait octroyé la possibilité en l'appelant à cette place, qu'elle l'ait désigné comme tel à leur enfant

2 - et qu'il ait accepté d'occuper cette place de laquelle il exercera la fonction qui est la sienne* .

* Pour plus de détails voir "Une place pour le père", (*op. cit.*)

* Il faut remarquer d'emblée combien la satisfaction de ces deux conditions n'est rien de plus que la poursuite de la logique du coït qui a présidé à la conception de l'enfant: la mère a accepté un jour de se donner à cet homme qu'elle a appelé en elle, et lui, a bien dû se mettre en état de pouvoir répondre à sa demande.

Ce qu'implique la satisfaction de ces conditions c'est que la mère consente par avance à renoncer à un éventuel fantasme d'autarcie, qu'elle accepte de se sentir comptable face au père de l'enfant de ce qu'elle fait et fera avec cet enfant et qu'elle mette le père en premier dans une hiérarchie de la parole et des sentences instaurée à son bénéfice prévalent. Lui, en retour, renonçant à jouer les "mères-bis" et acceptant d'être avant tout un "pas-mère", lui concèdera une place première dans la hiérarchie du rapport des corps dont il la fait bénéficiaire prévalente.

On peut remarquer, à cet effet, l'importance que revêtent les prérogatives maternelles et combien la mère constitue le personnage-pivot de l'ensemble du montage. Mais c'est en procédant de la sorte que, de la place qui est la sienne, elle se hisse à la plus haute dignité de sa fonction: elle fonde la liberté du sujet que sera son enfant en conférant au tiers qu'est le père la mission d'établir la bonne distance qu'elle ne peut fixer d'elle-même à cet enfant. Mais elle garde, sa vie durant, la faculté de revenir sur sa décision quand bon lui semblera, de désavouer du même coup le père et de l'éjecter de la fonction à laquelle elle l'avait appelé sans que lui puisse, de quelque manière que ce soit, prétendre y demeurer** .

C - Cette logique de la différence et de la complémentarité qu'elle introduit se poursuit dans la manière dont chacun des parents vit le temps et s'en trouve affecté.

Si le temps chronologique, dont ils ont une conscience toujours aigüe et qui les affecte l'un comme l'autre, inscrit sa trace avec la plus grande précision sous forme de séquences il le fait seulement dans le corps féminin dont il scande l'évolution: puberté, règles, grossesse, ménopause. Le corps masculin ne connaît, lui, aucun phénomène cyclique: à partir de son accès au stade adulte, il demeure pratiquement inchangé jusqu'à la mort.

Par ailleurs, une femme, sortie d'un corps de femme, sortira de son propre corps une fille qui à son tour en sortira une autre. A chaque génération, un contenant contient un contenu qui contient lui-même un contenant qui contient..., etc...! Cet engendrement infini, qui parcourt de bout en bout l'échelle du temps, témoigne dans le corps féminin d'une forme d'immortalité de la matière vivante qui demeure indéfiniment reproductible. A l'inverse, un homme, arrive un jour à la vie, contenu d'un contenant mais qui ne contient plus de contenant. Son corps disparaîtra à jamais avec lui. Il n'aura été qu'un simple outil de scansion du temps, nécessaire à la reproduction sexuée.

On peut mieux comprendre, en nouant les dimensions espace, action, temps, que la mère se situe dans une forme d'éternité ponctuée par l'instantanéité et que le père se situe comme contraint à une pure logique de l'Histoire.

Ces différences, parce qu'elles sont aujourd'hui complètement perdues de vue dans leur fonction et leur finalité, génèrent des malentendus navrants comme on peut en constater en pratique médicale courante. Quand une mère s'angoisse par exemple pour son enfant malade, elle ne comprend pas que son partenaire, lui, puisse ne pas être angoissé comme elle. Elle lui en veut plus ou moins ouvertement. Et elle s'octroie immédiatement un avantage quant à la qualité d'amour qu'ils sont l'un et l'autre censés concevoir pour leur enfant commun. C'est fréquemment le début de la gradation et de la lutte. Et c'est une lutte aujourd'hui toujours inégale. Car la mère, arrimée à cette théorie de corps issus les uns des autres, forte de son droit

** Quand on ajoute à ce pouvoir structurel celui matériel que la mutation du monde du travail lui a apporté en lui donnant la faculté d'assurer sa propre subsistance et éventuellement celle de son enfant, on peut se demander quelle stature de héros devrait avoir un père pour ne pas risquer de déchoir un jour ou l'autre. Cf "Une place pour le père" (*op. cit.*)

de toujours et de l'encensement dont elle est ostensiblement l'objet dans nos sociétés*, tient ses positions avec toute l'assurance que donne la certitude. Le père, vacille, lui. Victime aussi bien de l'incertitude qui entâche son statut que des rapports de dépendance qu'il n'a le plus souvent pas fini de liquider avec sa propre mère, il hésite à dire des choses nettes et à donner à sa parole les moyens qu'elle requiert.

L'univers familial restreint au sein des univers familiaux.

Le tableau esquissé des lois qui régissent les interactions entre les sous-univers de l'univers familial restreint ne pourrait pas rendre compte de la diversité extrême des cas rencontrés si l'on ne continuait à emprunter à la métaphore cosmologique quelque chose des effets de son organisation. Parce que chaque nouvelle famille qui se constitue hérite d'une approche de la distribution des rôles et des prérogatives directement issue de ce que chacun des partenaires aura vécu au sein de l'univers familial restreint qu'il a quitté pour fonder le sien. Pour peu qu'il ait été programmé sur le spectacle de contraventions multiples aux lois qui régissent rigoureusement les relations interparentales, il ne pourra pas, de lui même, restaurer ces lois dans un fonctionnement plus fluide et plus rentable. En tant qu'enfant, il a été lui aussi soumis aux effets du temps et il a franchi nombre d'étapes qui auront inscrit en lui des semblants de lois, toutes dérivées des libertés que ses parents auront prises avec la loi de l'interdit de l'inceste dont on a vu qu'elle organisait l'agencement et l'efficacité de toutes les autres sans exception.

On est, là, au coeur du processus bien nommé de la "reproduction" parce que les parents, qu'ils le veuillent ou non, ne font jamais que "reproduire" ce qu'ils ont connu.

Il est vrai, néanmoins, qu'il leur a tout de même fallu ressentir une certaine dose de souffrance pour se lancer dans une aventure qui n'est plus de nos jours le fruit d'un quelconque hasard mais qui persiste à vouloir, comme ce fut le cas de tout temps, réparer dans un projet d'enfant une histoire individuelle toujours vécue comme ayant été plus ou moins ratée. Il n'est pas un enfant qui ait pour son parent une autre assignation que celle-là. Chaque génération, à cet égard, remet l'ouvrage sur le métier dans l'espoir, toujours déçu, de parvenir à redresser le cours d'événements qui ont été perçus comme regrettables mais qui sont désormais hors de portée.

Ce fut l'aventure oedipienne de la première enfance, tout d'abord, avec la difficile prise de distance objective avec le corps de la mère. Puis la traversée bouleversante d'une adolescence toujours problématique parce qu'elle a été une manière de reprendre autrement une comptabilité laissée en suspens par la période dite de "latence": on a convoqué à nouveau, et sans ménagement cette fois, père et mère puis on fait ce qu'il fallait pour faire vaciller leurs positions, pour essayer d'abattre leur cohésion ou pour radicaliser leurs divisions. Tentatives maladroites ou désespérées, toujours placées sous le sigle du refus obstiné d'avancer dans une vie qui prend le tour têtue d'un constant, perpétuel et impossible parachèvement de mise au monde. Au terme de quoi on a fini par se faire une opinion plus ou moins approximative et floue du rapport qu'on va instaurer aux êtres et aux choses et on est rentré dans le rang, dans l'attente d'une rencontre censée permettre la réimpulsion du mouvement en faisant reprendre le questionnement resté en plan.

Or, les rencontres, dûssent-elles survenir sous le signe des circonstances les plus incroyables, ne sont jamais le fruit de hasards, mais le résultat de retrouvailles ou la recherche

* Qu'on aille, pour s'en convaincre, jeter un oeil du côté du Droit Familial ou de celui du Discours Médico-social qui s'accommode par exemple sans sourciller d'une institution en l'occurrence impudemment nommée "Protection maternelle et infantile"...

d'un refuge à ce qui continue de coller aux basques et dont on sait quelque part le potentiel menaçant.

Un couple se forme. Toujours sous le signe d'une communauté de vues ou d'inclinations. Une nouvelle aventure recommence dans laquelle chacun tente de tracter à lui son partenaire en l'extrayant de l'histoire qui a été la sienne exclusive jusqu'alors. Mais chacun, sollicitant son partenaire autant qu'il en est sollicité, rechignera à abandonner ses propres déterminants de sécurité. Cette traction bipolaire, sous l'effet de secousses successives parfois violentes et parfois insignifiantes, finira par produire de minuscules arrachements qui, s'ajoutant* les uns aux autres, finiront par conférer aux partenaires à l'intérieur du couple des caractéristiques identitaires.

A telle enseigne que, sous quelque latitude que ce soit, l'option d'appariement des humains a été amplement adoptée pour les vertus qui lui ont été supposées d'être la seule à pouvoir faire procéder chacun à la tentative la plus intelligente et la plus performante de parachèvement de sa vie d'humain.

Curieusement, l'enfant qui vient au monde semble, lui, dès sa naissance, le savoir avec une grande certitude. Ce qui explique qu'il puisse être sensible à un point extrême à l'équilibre que peut générer le respect méticuleux des phénomènes que j'ai décrits plus haut et que j'ai nommé "grammaire élémentaire"**. A la moindre distorsion d'un parcours qui serait comme "su d'avance", il est là pour manifester par ses symptômes et exiger la reprise du mouvement qui les a produits. Le fait, flagrant en médecine d'enfants, est d'autant plus net que si l'enfant manifeste de la souffrance par son corps et ses comportements, c'est toujours le parent qui dit cette souffrance, la commente et s'en fait "l'interprète". Or, la confrontation du discours parental, en mots, à l'expressivité du corps de l'enfant, en symptômes, est révélatrice de l'insu du parent et constitue une "voie royale" pour remonter à la source des conflits. L'enfant qui se comporte ainsi comme un admirable "porte-voix" de son parent accomplit la mission qui lui a été impartie en permettant à ce parent de tenter enfin la "réparation" attendue de son parcours existentiel.

L'univers familial au sein du corps social

Ce système, profondément inscrit dans la psyché humaine, a irrécusablement, par la rigueur des lois qui en régissent l'équilibre, quelque chose de terrifiant puisque la moindre entorse à ces lois est non seulement immédiatement sanctionnée mais possiblement répercutée sur le devenir des générations ultérieures, créant parfois des situations de détresse insoutenable.

Le système législatif, qui a tenté d'éviter de telles impasses, a généreusement promu à cet effet ses propres lois destinées à permettre à chacun d'évoluer le moins mal possible dans son parcours existentiel. Mais, au nom même de la démocratie, il s'est trouvé contraint de légaliser sans la moindre nuance l'ensemble des choix de vie. Les repères symboliques, certes imparfaits mais cependant fiables, qui ont eu longtemps cours et qui avaient été édifiés pour contraindre les individus à mener leur confrontation en champ clos, ont été progressivement abattus et ont

* Autre métaphore de la dynamique du coït dont on ne prend pas assez acte qu'il procède de tels mouvements de va et vient dont la sommation seule peut faire aboutir à l'orgasme; lequel, comme tout phénomène sensuel, est aussitôt oublié comme pour devoir être à nouveau recommencé.

** Cf: "Parier sur l'enfant" (*op.cit.*, p 261 et suivantes)

cessé d'avoir l'importance qu'ils revêtaient jusque-là*. De ce fait, l'Etat a pris, à l'intérieur des univers familiaux restreints la seule place qu'il pouvait prendre, puisque la mère est indélogeable, celle du sous-univers paternel qu'il a réduit au silence ou a un rôle de pacotille quand il n'a pas ouvertement oeuvré à son éjection**. Les personnages parentaux se retrouvant englobés formellement, l'un et l'autre, sous la tutelle univoque de cette nouvelle et toute puissante instance qu'est devenue l'Etat-père, libéral et seulement soucieux de formalisme, peuvent désormais s'adonner sans remords à la contravention de la loi de l'interdit de l'inceste. Comme toutes les facilités leur sont faites sur le plan matériel, ils n'ont plus la moindre raison de se livrer à la difficile, douloureuse et torturante démarche de progrès à laquelle ils auraient été contraints il y a seulement quelques décennies. Les progrès techniques ne sont-ils pas là pour les consoler de leurs ponctuelles déconvenues? Il faut croire qu'ils trouvent bien du charme à notre civilisation de l'éphémère (de l'effet-mère, aussi). Il est vrai que nous n'avons pas fini d'essayer les conséquences des guerres qui ont entâché notre siècle et que l'ivresse générée par les avantages que procurent nos modes de vie parviendraient presque à faire oublier la mort.*

Le résultat est là: on assiste à la multiplication des couples comme celui de Marc et Jessie qui affrontent l'ère de nos sociétés - que l'on peut désormais considérer comme incestueuses - avec seulement dans le regard l'ombre discrète de la cicatrice que leur a laissée leur aventure commune. Quand ils regardent leurs enfants, on perçoit dans leurs yeux une lueur d'espoir mêlée à une once de nostalgie: Gil, Zoé, Anaïs ou Félix feront-ils mieux qu'eux? Ils l'espèrent. Mais est-ce bien sûr dans un monde qui a multiplié les moyens de faire taire le symptôme et de colmater toutes les brèches des discours? Et ne faut-il pas voir dans l'effet de tels choix la raison majeure pour laquelle, malgré les incitations de nos économistes et celles de nos gestionnaires inquiets, l'enfant est en train de devenir une denrée de plus en plus rare?

* Il suffit de jeter un oeil sur les courbes de la nuptialité et du divorce pour s'en faire une opinion.... Ou mieux encore, cette étonnante mesure récemment prise dans de grandes maternités parisiennes: quel que soit le statut matrimonial de la parturiente, l'enfant qu'elle met au monde est invariablement inscrit sous son nom de fille. C'est la multiplication des situations dans lesquelles prévalaient le concubinage, avec ou sans reconnaissance légale de l'enfant par le père, a fait opter pour cette solution: l'ordinateur ne s'y retrouvait plus dans le classement des dossiers! Il est vrai que "mater certissima...". La conclusion qu'on en tire est pour le moins inattendue, sauf, pourra-t-on toujours dire, que c'est aller chercher bien loin que de prêter la moindre conséquence à des options purement formelles et au demeurant incontestablement commodes!

** Logique qui s'est poursuivie sans faille jusqu'à généreusement encourager les recherches de la procréatique, étouffé le débat ouvert autour du problème des mères porteuses et générer le battage médiatique sans précédent autour de ces sujets: fantasme idéal même s'il est inavoué de certains tenants de pouvoirs!

* Cf "Parier sur l'enfant", (*Op. Cit. p.196*)